**Votre Altesse**

**Abduljalil al Singace, universitaire et défenseur des droits humains de 60 ans, purge une peine de prison à perpétuité à la prison de Jaw. En lien avec son action pacifique lors du soulèvement de 2011 à Bahreïn, il est accusé de nombreuses infractions, dont la « création de groupes terroristes en vue de renverser la monarchie et de modifier la Constitution ». Il se trouve incarcéré depuis plus de 11 ans uniquement parce qu’il a exercé son droit à la liberté d’expression et son droit de réunion.**

**Abduljalil al Singace souffre de multiples problèmes de santé . On lui refuse certains examens médicaux. La date du 8 juillet 2022 a marqué le premier anniversaire de la grève de la faim. Fin juin 2022, il a annoncé qu’il allait cesser de prendre la solution saline permettant de stabiliser son état de santé.**

**En tant que membre/sympathisant(e) d’Amnesty International, je vous demande de libérer Abduljalil al Singace immédiatement et sans condition. Dans l’attente, il doit recevoir ses médicaments, des soins de santé adéquats conformément à l’éthique médicale, dans le respect des principes de confidentialité, d’autonomie et de consentement éclairé. Enfin, il ne doit plus subir d’actes de torture ni d’autres formes de mauvais traitements. Je vous prie d’agréer, Votre Altesse, l’expression de ma haute considération.**

Shaikh Hamad bin Issa Al Khalifa, roi de **Bahreïn**,
Office of His Majesty the King,
P.O. Box 555
Rifa’a Palace,
Manama,
Bahreïn

Fax : +973 1766 4587

**Copie à :**

**Ambassade du Bahreïn**

3, place des États-Unis, 75116 Paris

**E-mail :** ambassade@ambarhein-france.com